

La didactique de l'information documentation : synthèse de la formation de formateurs animée par Pascal Duplessis

Dijon 15 et 16 janvier 2009

Cette synthèse a été établie par Caroline Vernay professeure documentaliste au collège Cousteau 89 Briennon-sur-Armançon et intervenante à l'IUFM de Bourgogne.

Construire une didactique de l'information-documentation : un enjeu pour la profession

Que signifie construire une didactique de l'information-documentation ?

Il s'agit d'aboutir à la mise en place d'un plan de formation pour le secondaire, ou curriculum, comprenant des programmes et des accompagnements de programmes, des progressions d'apprentissages, des dispositifs d'évaluation, des heures inscrites à l'emploi du temps des élèves et dans le service des professeurs-documentalistes.

Définition du champ de la didactique: la didactique s'intéresse plutôt aux rapports entre l'élève et les savoirs, tandis que la pédagogie s'intéresse plutôt aux rapports entre l'élève et l'enseignant.

Pourquoi, d'un point de vue professionnel, construire une didactique de l'information-documentation ?

- parce qu'il reste nécessaire aujourd'hui de faire reconnaître notre métier à partir de la valeur de ses objets d'enseignement ;
- parce que des menaces pèsent sur le recrutement et sur la formation initiale, ainsi que sur la définition des missions principales du professeur documentaliste (centration sur la dimension managériale au détriment de la dimension pédagogique).

Nous avons des atouts :

- notre CAPES ;
- le développement de la société de l'information et l'émergence d'un besoin reconnu internationalement, notamment par les réseaux des bibliothèques : celui de l'éducation à l'information, du développement d'une culture de l'information.

Nous devons assumer la dimension pédagogique de notre expertise :

- connaître et maîtriser les contenus, les faire reconnaître ;
- identifier et répondre aux difficultés d'apprentissage des élèves ;
- mettre en œuvre et évaluer des séquences d'apprentissage informationnel.

Les enjeux d'une formation à la culture de l'information :

faire acquérir une méthodologie intellectuelle (s'informer tout au long de la vie) ;
lutter contre l'échec et les inégalités ;
réduire la fracture numérique ;
apprendre par l'information.

Méthodologie de la construction d'une didactique

Il faut d'abord définir les concepts :

Il s'agit de faire émerger les concepts opératoires pour définir les savoirs scolaires. Il y a trois axes de travail :

partir des savoirs savants (en s'appuyant sur les travaux universitaires dans les domaines des sciences de l'information et de la communication, ainsi que dans le domaine des sciences de l'éducation) ;

partir des savoirs experts (ce que les enseignants documentalistes repèrent comme savoirs incontournables) ;

partir des savoirs expérientiels (ce que savent les élèves, ce sur quoi ils achoppent).

La didactique impose une redéfinition du positionnement du professeur documentaliste :

par rapport à l'enseignant de discipline : le professeur documentaliste se situe au croisement de l'information et des connaissances des élèves, tandis que l'enseignant de discipline se situe au croisement des savoirs scolaires de référence et des connaissances de l'élève (voir diapositive 144) ;

une nouvelle répartition de l'évaluation : le rôle du professeur documentaliste (voir diapositive 145).

Une nouvelle façon de construire des séquences pédagogiques

L'articulation des objectifs

Trois éléments doivent se retrouver dans les objectifs de chaque séquence :

- T1 : l'efficacité dans les activités de recherche et traitement d'information : les savoir-faire ;
- T2 : l'intelligibilité des processus et procédures mobilisées : les savoirs ;
- T3 : la responsabilité dans l'usage de l'information : les savoir-être.

Il s'agit de savoir bien faire, en toute connaissance de cause et en toute responsabilité.
(Voir diapositives 12 13 14)

La définition des concepts

Pour le moment ce travail se fait surtout par transposition des savoirs savants, mais les autres axes devront absolument être explorés.

La définition des concepts passe par des outils particuliers :

- la carte conceptuelle (diapositive 86). Un concept est défini quand il a une étiquette (c'est-à-dire un nom), des caractéristiques et des exemples (ou contre-exemples). La carte conceptuelle permet d'aboutir à une représentation concertée des concepts et des relations qu'ils entretiennent. Elle permet au professeur documentaliste de bien cerner le concept qu'il veut travailler avec ses élèves ; on peut la faire construire par les élèves pour élaborer ou évaluer un savoir ;
- la fiche concept (diapositives 77 et 79). C'est d'abord un outil de cadrage pour l'enseignant avant d'être un outil pour les élèves ;
- des outils de formulation par l'élève de ce qu'il a retenu des concepts travaillés (permettent l'évaluation, y compris par l'élève lui-même de ses propres progrès).

La fiche pédagogique idéale

La fiche pédagogique idéale mentionne les notions et les compétences visées, l'obstacle qui permet de mettre en place une situation problème, la tâche à effectuer, les objectifs et la manière dont ils seront évalués. (Voir diapositive 84).

Différentes démarches pédagogiques sont déjà à l'œuvre pour construire les notions info-documentaires. Parmi celles-ci, citons des approches plutôt inductives (Exemple : la construction de la notion de document en 6e - séquence « voyage en info doc » d'Ivanhoé Ballarini-Santonocito. Diapositives 88 89 90 91 92 93), ou d'autres s'appuyant sur la réfutation des arguments des élèves (diapositive 95 96 97 98).

La démarche mettant en œuvre des situations problèmes semble la plus prometteuse pour l'information-documentation. Il s'agit de cerner l'objectif-obstacle à partir de l'identification des représentations majoritaires des élèves, de proposer une situation d'apprentissage propre à créer des conflits cognitifs avec les représentations des élèves, de trouver des documents permettant la construction de représentations plus pertinentes.

Exemple pouvant servir de point de départ à une situation problème : « Pourquoi les anneaux olympiques sont-ils de couleurs différentes », séquence académie de Toulouse (diapositives 112 et 113).

L'évaluation

L'évaluation est un enjeu de professionnalisation majeur pour notre profession, par rapport à notre hiérarchie, et par rapport aux familles. Il s'agit, en notant les élèves et en reportant les notes sur le bulletin scolaire, de nous faire reconnaître en tant qu'enseignants, de permettre à l'élève de se situer et de situer sa propre progression par rapport à un niveau attendu, et de pouvoir faire valoir socialement (y compris sur le marché du travail) les compétences acquises avec nous.

Voir l'article sur le site Docs pour docs : « Évaluer, noter, publiciser, gestes professionnels et enjeu de professionnalisation pour les professeurs documentalistes ».

<http://docsdocs.free.fr/spip.php?article398>

État des lieux des travaux en cours

Les travaux en cours émanent d'universitaires ou de groupes de professeurs-documentalistes, ils explorent plusieurs directions :

- définition des concepts (voir le dictionnaire des concepts info-documentaires sur SavoirsCDI) ;
- recensement des points de blocage des apprentissages, des difficultés rencontrées par les élèves ;
- normalisation d'outils, notamment d'évaluation diagnostique à l'entrée au collège et au lycée, pour fournir un outil national aux professeurs documentalistes.

Caroline Vernay (collège Cousteau 89 Brienon-sur-Armançon)

Le diaporama support de la formation est disponible en téléchargement.